

cndp

Commission particulière

du débat public  
Francilienne

Le débat public  
sur le prolongement  
de **la Francilienne**  
de Cergy-Pontoise à Poissy-Orgeval

cndp

Commission particulière

du débat public  
Francilienne

# La réunion de proximité de **Mériel**

Mardi 16 mai 2006  
Espace Rive gauche - 20h30

cndp

Commission particulière

du débat public  
Francilienne

# Bienvenue à tous

Mardi 16 mai 2006  
Espace Rive gauche - 20h30

**cndp**

Commission particulière

du débat public  
Francilienne

## Le débat public

Il est organisé par la Commission particulière du débat public. Elle est garante de la qualité des échanges et du respect des principes du débat public

## Vous, le public

Vous riverains, habitants, usagers et ceux qui vous représentent : élus, associations, chambres consulaires...

## Le projet de prolongement de La Francilienne

Il est présenté par un maître d'ouvrage (le ministère des Transports et de l'Équipement), représenté par la direction régionale de l'Équipement d'Ile-de-France

## Nos trois engagements

**1**

Vous fournir  
toute  
l'information dont  
vous avez besoin  
pour participer  
pleinement au  
débat

**2**

Vous garantir la  
pleine et libre  
expression de vos  
opinions sur le  
projet soumis  
au débat

**3**

Prendre en  
compte les  
opinions que vous  
exprimerez dans  
un compte rendu  
neutre et objectif  
du débat public

## Un débat public ouvert

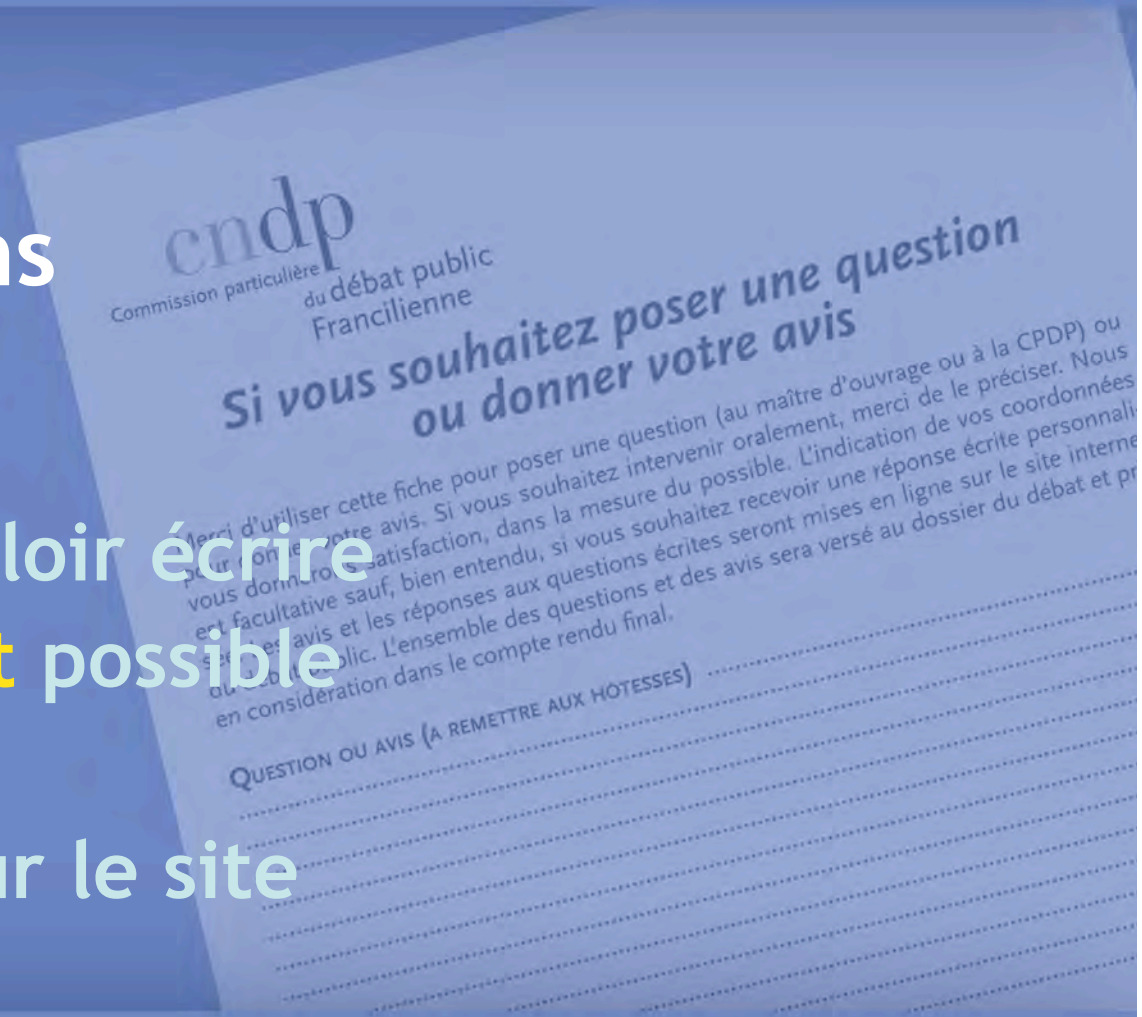
**Le débat public, c'est le moment :**

- > de discuter de l'opportunité du projet
- > des grandes options de sa réalisation
- > des précautions à prendre pour protéger les populations et l'environnement...

**... s'il était donné suite au projet !**

Vos avis  
et vos questions  
par écrit...

Merci de bien vouloir écrire  
le plus **lisiblement** possible  
afin d'en faciliter  
la transcription sur le site



# Les cinq principes du débat public

## > Neutralité

La CPDP ne prend pas partie sur le projet

## > Indépendance

La CPDP et ses membres sont indépendants du maître d'ouvrage

## > Transparence

Toutes les informations doivent être claires et accessibles

## > Egalité

Toute personne a le droit de s'exprimer, de poser une question, de donner son avis et d'émettre des propositions

## > Respect

Toutes les prises de position doivent être argumentées. A ce titre, elles doivent bénéficier d'un droit d'écoute



## Les outils mis à votre disposition pour vous informer

> Le débat public  
& vous

> Le Journal  
du débat public

> Le site internet  
[www.debatpublic-francilienne.org](http://www.debatpublic-francilienne.org)

> Le résumé du dossier  
du maître d'ouvrage

> Le dossier du maître  
d'ouvrage

> Le dossier des études

## Où, comment ?

- à la CPDP
- sur son site internet
- sur demande à la CPDP ou sur abonnement
- à la DREIF pour les dossiers d'études

# Les outils mis à votre disposition pour vous informer

Puis, au cours du débat...

- > Les restitutions  
des réunions publiques
- > Les questions-réponses
- > Les avis
- > Les cahiers d'acteurs
- > Les contributions écrites
- > Le site internet  
du débat public

# Les moyens mis à votre disposition pour vous exprimer

## > Les réunions publiques

- C'est le lieu privilégié du débat et des échanges
- C'est le lieu de vie du débat public
- Tous les propos tenus sont enregistrés
- Les restitutions sont disponibles sur le site internet ou au siège de la CPDP

## > Les questions et les avis

- Vous pouvez poser des questions ou donner un avis à tout moment
- Par courriel, par messagerie téléphonique, par courrier ou à l'aide des formulaires mis à disposition
  - Les réponses et les avis sont consultables sur le site internet du débat public ou à la CPDP

# Les moyens mis à votre disposition pour vous exprimer

## > Les contributions écrites

- Elles sont ouvertes à tous, organismes ou simple citoyen
- Les contributions écrites sont mises en ligne sur le site et sont consultables au siège de la CPDP

## > Les cahiers d'acteurs

- Ce sont des documents de quatre pages imprimés et édités par la CPDP
- Ils permettent à des acteurs institutionnels de bénéficier d'une audience large pour développer et faire connaître un point de vue de façon détaillée et argumentée
- Dès demain, le cahier des charges de ces cahiers sera en ligne sur le site du débat public.

## Le débat public en chiffres

**871 000** documents  
d'informations distribués

**20 000** CD du dossier du  
maître d'ouvrage et de ses  
annexes diffusés

## Le débat public en chiffres

**25** réunions publiques,  
dont **19** de proximité  
et **4** thématiques

## Le débat public en chiffres

**1 million d'euros** pour  
l'organisation du débat public  
et l'information des citoyens,  
soit

**0,05 %** du montant maximum  
du projet ou...

**1,53 euro par habitant** dans  
la zone d'étude

## Le débat public en chiffres

**4 mois** c'est la durée du débat public.

**1 mois** c'est le temps que se donne ensuite la CPDP pour produire le compte rendu du débat public et la CNDP pour produire le bilan du débat.

**3 mois** c'est le délai dont disposera alors le maître d'ouvrage pour faire connaître sa décision.



# Le débat public en chiffres

**327 000** cartes T distribuées  
pour poser des questions, donner  
un avis ou s'abonner aux documents  
du débat public.

# Le site Internet

- > **272 visites** en moyenne par jour
- > **125 000 pages** consultées à ce jour
- > **21 000 visites** à ce jour



**www.debatpublic-francilienne.org**

**ACTUALITÉS DE LA CPDP**

- Herblay, mercredi 12 avril : "Notre avenir en zone urbanisée"
  - Saint-Ouen-l'Aumône, jeudi 06 avril : "N1" et après ?...
  - Eragny, mercredi 05 avril : "Un référendum déterminera la position municipale"
- Plus d'information dans [l'actualité du débat](#).

La restitution intégrale de Pierrelaye est disponible [ici](#).

**Prochaines réunions de proximité :**

- Gargenville, mardi 18 avril, Salle des Fêtes, rue Pasteur, 20 h 30.
- Auvers-sur-Oise, mercredi 19 avril, Maison de l'Île, rue Marcel Martin, 20 h 30.
- Chanteloup-les-Vignes, vendredi 21 avril à 20h30, Salle des Fêtes, rue d'alentour, 20 h 30.

01 |||||

[Le débat public](#)

02 |||||

[Les documents du débat](#)

03 |||||

[Participer au débat](#)

04 |||||

[L'actualité du débat](#)

05 |||||

[L'espace presse](#)

06 |||||

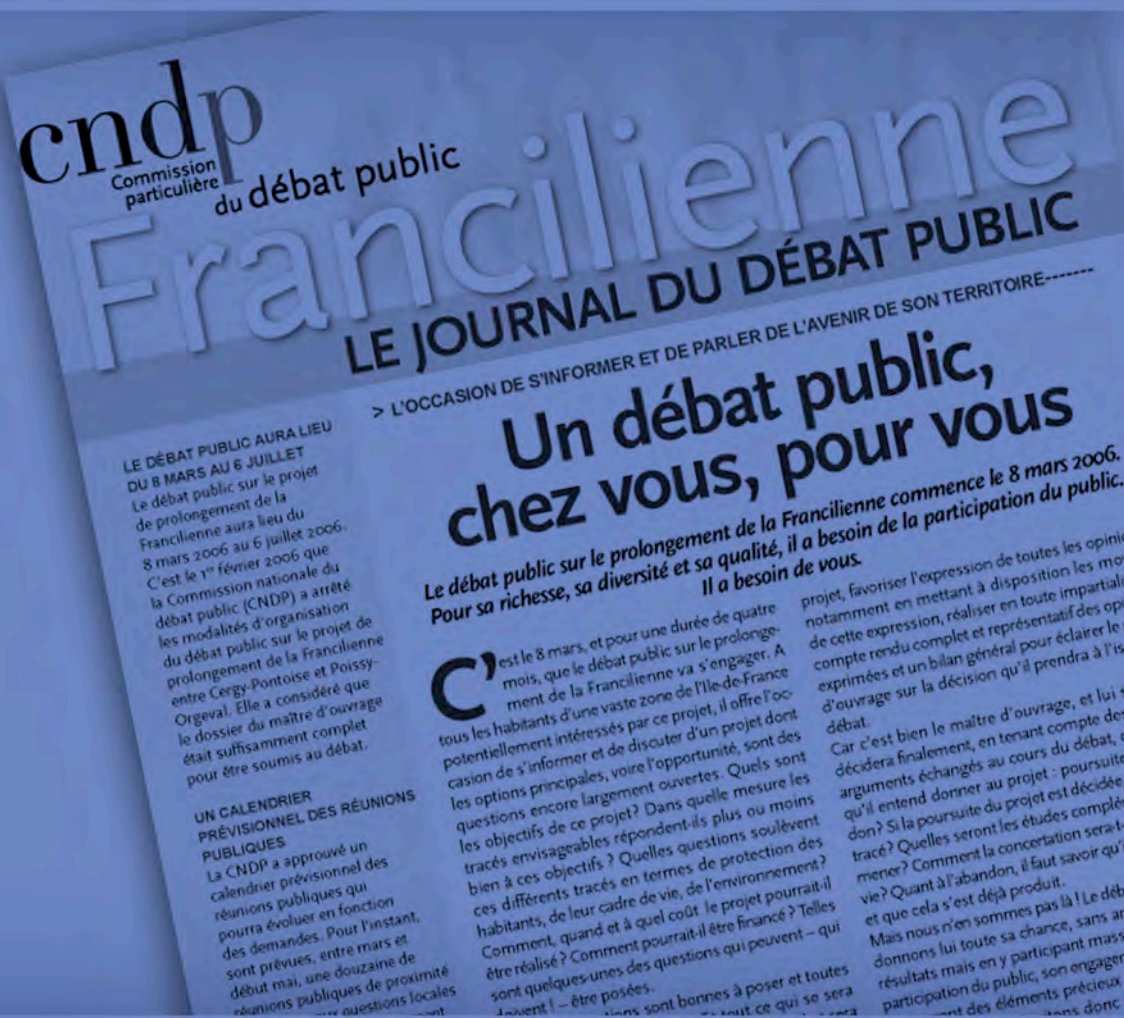
[Liens utiles](#)

[Mentions légales](#)

[Nous contacter](#)

# Le journal du débat public

**3 numéros**  
pendant  
la durée  
du débat public



# Les cahiers d'acteurs

Le moyen pour les acteurs institutionnels de synthétiser leur position sur le projet



cndp

Commission particulière

du débat public  
Francilienne

Le débat public  
sur le prolongement  
de **la Francilienne**  
de Cergy-Pontoise à Poissy-Orgeval

cn  
ndp

Commission particulière

du débat public  
Francilienne

**Michel Rigollet**  
Maire de Mériel

**cndp**

Commission particulière

du débat public  
Francilienne

**Jean Bergougnoux**  
Président de la CPDP



**Yves Desrousseaux**  
Membre de la CPDP

**Galiène Cohu**  
**Membre de la CPDP**

**Eric Debarle**

Chargé de mission A 104

Direction régionale de l'Équipement Ile-de-France

**Christophe Lefèvre**

**Mission A 104**

**Direction régionale de l'Équipement Ile-de-France**

**cn**dp

Commission particulière

du **débat public**  
Francilienne

**Bernard Tailly**  
Maire de Frépillon

cn  
ndp

Commission particulière

du débat public  
Francilienne

Sylvain de Smet

Représentant des verts - Ile-de-France

cn dp

Commission particulière

du débat public  
Francilienne

**Jean-Louis Delannoy**  
Adjoint au maire de Mériel

cn  
nd  
p

Commission particulière

du débat public  
Francilienne

**René Descheemaker**

Habitant des hauts de Mériel



cn  
ndp

Commission particulière

du débat public  
Francilienne

**Didier Akoun**

Andrésy - Qualité pour tous

cndp

Commission particulière

du débat public  
Francilienne

La CPDP

vous remercie

pour votre **participation**

et la **qualité**

de vos contributions

**cn**dp  
Commission particulière  
du débat public  
Francilienne

La CPDP  
vous invite le mercredi 17 mai  
à **Carrières-sous-Poissy**  
pour la **première réunion**  
**thématique**

Salle des Fêtes - 20h30